

El Watan

-- Archives - 2007 - 2007-09 - 2007-09-29 --

2007-09-29



L'immigration clandestine vers l'Europe prend de l'ampleur

Des fonctionnaires parmi les harraga

Nabila Amir
samedi 29 septembre 2007

Frantz Fanon, psychiatre antillais, militant de l'indépendance algérienne au sein du FLN, avait publié durant les années 1960 un livre intitulé Les Damnés de la terre.

Le titre de ce livre de référence a été emprunté et revu par Djamel Ould Abbès, ministre de la Solidarité nationale, qui qualifie aujourd'hui, en 2007, de damnés de la mer les candidats à l'immigration clandestine, appelés communément les harraga. A l'ouverture de la rencontre-débat, autour des jeunes expulsés d'Europe et des harraga, organisée ce jeudi par le département de M. Ould Abbès, une minute de silence a été observée en hommage aux personnes décédées en mer en tentant via une barque de fortune d'atteindre leur destination de rêve, d'aller vers un monde meilleur. Plus de 2340 immigrants clandestins algériens ont été secourus en pleine mer ou interceptés sur les côtes au cours de ces trois dernières années. Près d'une vingtaine de harraga trouvent la mort chaque année au large des côtes algériennes avant d'arriver à leur destination en Europe. 761 ressortissants ont été rapatriés de l'Espagne durant uniquement le premier semestre 2007. D'aucuns estiment que ces chiffres sont effrayants, d'où la nécessité d'enclencher une réflexion et de mettre en place une stratégie de prise en charge de cette population fragile, et ce, afin de faire face à ce fléau. Ce phénomène de harraga est nouveau et étrange, selon le représentant du gouvernement. Il a pris des proportions alarmantes depuis l'an 2000. La rencontre de jeudi, première du genre et à laquelle ont assisté des représentants de ministères et de la société civile ainsi que des diplomates de 13 pays africains et européens, a permis de lever le voile sur une situation dramatique et une réalité amère. L'immigration clandestine ne touche pas uniquement le jeune chômeur en quête d'un emploi dans son pays de rêve, mais aussi des fonctionnaires, des étudiants, des commerçants, des femmes, des handicapés, des enfants âgés de peine 12 ans. En somme, la catégorie concernée par le phénomène de harraga est la couche moyenne. La mal vie, la pauvreté, le sentiment d'exclusion, le manque de perspectives d'amélioration des conditions de vie, le bien-être, la découverte d'autres horizons sont autant de facteurs déclenchants qui poussent ces Algériens à affronter la mer, à prendre des risques mesurés pour rejoindre l'Espagne, l'Italie, la Grande-Bretagne, la France ou alors la Suisse. Auparavant, la France était la destination la plus préférée par les harraga, aujourd'hui la donne a changé de même que le lieu d'embarquement. 65% des personnes qui tentent de prendre le large de manière clandestine sont originaires de l'Ouest, 34% du Centre, 1,5% de l'Est et 1% du Sud. Le slogan tant adoré et scandé par les harraga est : « Vaut mieux être dévoré par les poissons que par les vers de terre ». De par le passé, l'Algérie était un pays de passage, aujourd'hui il est devenu un pays fournisseur d'immigrants clandestins. La gendarmerie et les forces navales ont renforcé dans un premier temps la sécurité sur la côte ouest, notamment Oran, Tlemcen, Mostaganem, et par la suite sur la côte est, à savoir Annaba. La sécurité nationale a tiré la sonnette d'alarme au début des années 2000. Un représentant de la DGSN a qualifié de clairement le dispositif législatif se rapportant à la lutte contre l'immigration clandestine, l'intervenant à évoqué son insuffisance et sa faiblesse d'où l'impératif de son durcissement. En présentant l'état des lieux, les représentants du ministère de la Solidarité ont donné le nombre d'expulsés (des personnes ayant purgé une peine de prison) et des reconduits (des personnes interpellées lors d'un contrôle de police). Ces trois dernières années, il y a eu 5408 expulsés et 10921 reconduits. Selon M. Ould Abbès, 4000 à 5000 immigrés illégaux tentent de rejoindre les pays de l'Union européenne et 2,5 millions résident de manière illégale en Europe. Dans son intervention, l'officier des forces navales algériennes a expliqué que plus de 2340 harraga ont été interceptés en pleine mer ou sur les côtes algériennes durant la période 2005 à 2007. L'intervenant a souligné que

1302 de ces candidats à l'émigration clandestine ont été interceptés au large et sauvés d'une mort certaine, tandis que les autres ont été appréhendés sur les côtes (plages ou ports) au moment où ils s'apprêtaient à embarquer. Depuis le début de l'année 2007 et jusqu'en septembre en cours, 918 harraga ont été sauvés, alors que 1382 ont été interceptés par les forces navales en 2006 contre 336 en 2005. L'intervenant explique dans ce contexte que l'émigration clandestine s'opérait avant septembre 2005 à partir de Beni Saf dans la wilaya de Annaba et s'est étendue par la suite le long de la côte ouest du pays jusqu'à Mostaganem. L'officier des forces navales admet que malgré la vigilance de leur institution, le nombre de harraga interceptés en pleine mer a augmenté entre 2005 et 2006, ajoutant néanmoins que « grâce à la coopération des forces navales avec la Gendarmerie nationale et la direction de la Sécurité nationale, le nombre des harraga interceptés en mer a baissé en 2007. En revanche, la côte est du pays a, par la suite, connu le même phénomène avec comme destination l'Italie, Annaba est devenu le lieu de rendez-vous : preuve en 2007 quelque 442 harraga ont été interceptés en mer au cours d'opérations de recherche et de sauvetage ». Pour faire face à ce phénomène qui prend de l'ampleur, le commandant soutient que les forces navales assurent une surveillance permanente des côtes et une surveillance renforcée notamment sur les ports isolés. Evoquant l'aspect juridique, il estime que l'embarquement de main-d'œuvre clandestine sur des navires marchands à destination de l'étranger est un délit, mais aucun texte de loi ne punit le fait de prendre une embarcation de fortune, comme c'est le cas pour la plupart des harraga. Par ailleurs, Saïd Musette, chercheur au CREAD, a soutenu que les salariés sont les premiers qui sont tentés de quitter le pays, suivis des étudiants, puis des chômeurs... Le continent africain est particulièrement affecté. « L'émigration clandestine est liée à la proximité géographique. Le phénomène dépasse le Maghreb, et l'Algérie plaide pour un traitement global et non bilatéral, donc il faut initier un débat au sens large », a souligné M. Musette, qui estime que le phénomène de harraga a toujours existé, les clandestins se rendaient à leur destination prisé via le Maroc et la Tunisie. Toutefois, lorsque ces deux pays voisins ont renforcé le contrôle au niveau de leurs frontières, les harraga algériens se sont rabattus sur les côtes algériennes.